

# L'avis du vicaire

## LE SACRIFICE SANS DOULEUR ?



Il est devenu courant dans la langue française d'utiliser le mot sacrifice dans un sens restreint. Quand quelqu'un utilise ce mot ou ses dérivés au cours d'un discours ou dans un écrit, cela est toujours dans un sens d'action pénible de renoncement. Cela ne veut pas dire nécessairement que l'auteur, quand bien même il serait sans religion, dénigre cette attitude. Le renoncement et la mortification ont toujours fait partie de la vie humaine, chez les stoïciens, les bouddhistes et aujourd'hui encore chez les sportifs, pour ne continuer à parler que de la vie en dehors de l'Église. Or l'emploi de ce mot dans ce sens restreint et exclusif est abusif et nocif pour la religion.

Sans aucun doute il y a dans les sacrifices que nous devons accomplir en tant que créatures une dimension de peine et de compensation douloureuse. Le saint roi David dit ainsi dans un de ses psaumes : « Le sacrifice qui plaît à Dieu, c'est l'esprit affligé » (Ps. 50). Mais cette dimension existe en raison d'un « accident de parcours » : le péché. Si en effet les hommes n'avaient pas péché, ils seraient en justice encore obligés à des sacrifices. Non pas parce que Dieu est un être impitoyable qui ne peut se réjouir que lorsqu'il voit les hommes souffrir, mais parce qu'il est Dieu, c'est-à-dire le créateur et le maître absolu de l'Univers, et qu'à ce titre il est en droit de recevoir une adoration.

On l'aura compris, le sacrifice n'est pas avant tout une opération qui cherche à obtenir le pardon des fautes, mais une œuvre qui veut essentiellement honorer le créateur. C'est l'acte de latrie par définition, car sacrifice vient de *sacrificium*, *sacrum facere*, faire une chose sacrée. L'action sacrée, étant en son sens le plus

strict et le plus important, une action extérieure signe de notre disposition intérieure, **le sacrifice est donc un acte public qui manifeste la reconnaissance intérieure de révérence sublime et intégrale** que nous avons envers celui qui nous a créés. Ainsi que nous l'enseigne saint Augustin dans son maître ouvrage, *La Cité de Dieu* : « [...] les sacrifices visibles ne sont que les signes des invisibles, comme les mots ne sont que les signes des choses. Or, puisque dans la prière nous adressons nos paroles à celui-là même à qui nous offrons les pensées de nos cœurs, n'oublions pas, quand nous sacrifions, qu'il ne faut offrir le sacrifice visible qu'à celui dont nous devons être nous-mêmes le sacrifice invisible (Livre X, ch. 19) ».

Ceci dit, nous devons rappeler que l'adoration parfaite passe par l'union au seul et unique Sacrifice parfait, celui de Notre-Seigneur, qui est une adoration parfaite autant qu'une satisfaction, une rédemption surabondante. Il ne s'agit pas en effet d'affirmer que n'importe quel sacrifice visible est valable aux yeux de Dieu. Notre foi nous pousse à confesser que seul Notre-Seigneur pouvait, en payant la dette de nos fautes, offrir à Dieu le sacrifice parfait et véritable. Dès lors, c'est celui-là seul qui est offert par ceux qui ont reçu le pouvoir de le réitérer, les prêtres du Nouveau Testament, qui est valable et ce d'une manière définitive. A chaque fidèle de s'y associer pour entrer dans la parfaite religion de notre Seigneur Jésus-Christ, dans son adoration sans faille, dans la purification de toutes nos souillures. « Tel est le sacrifice des chrétiens : être tous un seul corps en Jésus-Christ, et c'est ce mystère que l'Église célèbre assidûment dans le sacrement de l'autel,

connu des fidèles, où elle apprend qu'elle est offerte elle-même dans l'oblation qu'elle fait à Dieu (*La Cité de Dieu*, Livre X, ch. 6) ».

En pratique nous devons éviter de ne rapporter l'usage du mot sacrifice qu'à la seule souffrance acceptée en vue de s'unir à Jésus victime. Une telle souffrance est assurément un sacrifice, et l'un des meilleurs qui soit. Mais on oublie trop souvent que le fond même de l'excellence de cet acte se trouve dans la vertu spirituelle la plus importante de toutes, la charité : « Or, si le corps, dont l'âme se sert comme d'un serviteur et d'un instrument, est un sacrifice, quand l'âme rapporte à Dieu le service qu'elle en tire, à combien plus forte raison l'âme elle-même est-elle un sacrifice, quand elle s'offre à Dieu, afin qu'embrasée du feu de son amour, elle se dépouille de toute concupiscence du siècle et soit comme renouvelée par sa soumission à cet être immuable qui aime en elle les grâces qu'elle a reçues de sa souveraine beauté (*La Cité de Dieu*, Livre X, ch. 6) ? » N'oublions pas que la Jérusalem céleste sera elle aussi dans une attitude sacrificielle d'adoration parfaite, que son amour sans défaut et sans accompagnement de souffrances sera plus parfait que les louanges des êtres souffrants et pécheurs que nous sommes encore.

La conclusion de tout ce que nous venons dire est la suivante : dans les larmes du pèlerinage de nos vies d'ici-bas, œuvrons pour offrir de dignes louanges à Dieu par Notre-Seigneur, afin de mériter d'être réunis à lui pour toujours dans la Cité d'en-haut, où toute larme et toute souffrance seront bannies. Là nous chanterons l'éternelle louange avec les chœurs des anges et des saints...



## BULLETIN DU PRIEURÉ DE LA SAINTE FAMILLE

DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Chapelle Saint Joseph, 4 rue Pierre Thévenot 21000 Dijon

Chapelle St Ferréol et St Ferjeux, 14 rue Lyautey 25000 Besançon

Téléphones : 03 80 63 73 75 – 06 08 05 08 04 Télécopie : 03 80 36 28 33

Mensuel n° 5 Octobre 2011

Prix de revient : 2,20 €



### L'ÉDITORIAL DU PRIEUR

L'hirondelle  
et les choucas

ou

Piété et charité fraternelle

Commençons par donner quelques éléments d'ornithologie. **Le choucas** est un corvidé tout noir sauf les joues et la nuque grises. Vivant en petites colonies, il construit son nid dans un trou d'arbre ou de muraille, un creux de falaise ou dans un conduit de cheminée qu'il peut ainsi boucher. Il est friand de vers et d'oisillons. Son cri a des notes très aiguës désagréables. Je me souviens de l'envahissement un peu effrayant d'un immense tilleul par une troupe de choucas, quand un orage eut pris fin : ils lançaient dans les airs une espèce d'oraison funèbre assourdissante parce que l'un des leurs gisait raide mort au pied de l'arbre, foudroyé qu'il avait été une heure auparavant.

**L'hirondelle de cheminée**, elle, nous est familière. Son dos est d'un noble bleu noir, tandis que sa gorge, cernée d'une bande bleu foncé, est joliment rousse. Très élégante, distinguée même, elle a une longue queue à deux pointes, dont la forme a servi de modèle pour le voile de l'habit religieux d'une célèbre congrégation d'enseignantes florissante et très active. Aussi suggère-t-elle les idées de religion et de dévouement. Notre attachante migratrice ni-

che dans une grange sur le côté d'une poutre ou sur le haut d'une façade à l'abri de l'avant-toit. Elle nettoie notre air de ses moustiques et autres mouches. Ce faisant elle nous est très utile. Son chant est composé de rapides gazouillis. Je me souviens encore avoir assisté dans mon enfance à des courses d'hirondelles autour d'un groupement d'immeubles, courses qu'elles attiraient à l'attention par leurs joyeux cris de petites filles en récréation. Cela et le fait que leur retour dans nos contrées coïncide avec l'arrivée des beaux jours éveillent ces autres idées de gaieté et de bonne humeur.



**Tous les fidèles ont le devoir de s'instruire de leur religion.** La formation doctrinale vaut pour elle-même en ce sens qu'il faut alimenter notre soif d'intelligence de la foi. Elle vaut aussi

pour guider la piété. **Car le fidèle doit encore se caractériser par sa piété ou pratique religieuse « en esprit et en vérité »**, selon l'expression de Notre Seigneur à la Samaritaine. Il faut que la piété soit éclairée, c'est-à-dire nourrie de doctrine. Pour le dire, les scolastiques ont créé ce bel axiome d'équilibre :

**la piété avec la doctrine,  
*pietas cum doctrina.***

Ainsi sera-t-on préservé de la recherche du merveilleux ou des tendances au sentimentalisme, si manifestes dans l'apparitionnisme. Ainsi sommes-nous avertis de l'hétérodoxie et de la nocivité intrinsèques de la nouvelle messe, inacceptable forme du culte par conséquent.

Mais il faut à la doctrine son application par la vertu de religion. D'où l'axiome inverse :

**la doctrine avec la piété,  
*doctrina cum pietate.***

~~~~~

D'une manière semblable, nous pouvons étudier **les rapports entre la piété et la charité fraternelle.** Notre piété relève proprement de la vertu de justice, car nous devons à Dieu adoration, reconnaissance et honneur. Pour être vraie, il lui faut découler de notre charité envers Dieu, et pour être parfaite, elle requiert le don de piété, don qui nous fait honorer filialement Dieu, vu comme un Père « soucieux » de ses enfants et attentif à leurs besoins.



Qu'en est-il de la charité envers autrui, de la charité fraternelle ? **Saint Jacques nous enseigne que piété et charité fraternelle vont de pair**, quand il parle de « la religion pure et sans tache devant Dieu notre Père, qui consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur tribulation » (Jc 1, 6).

Nous pouvons donc tenir à cette formule calquée sur les deux précédentes :

**la piété avec la charité,  
pietas cum caritate.**

Où veux-je en venir ? Je crois que vous l'avez compris.

Vos prêtres ont de précieuses aides dans différents postes, tant à Dijon qu'à Besançon. Ils profitent de cet éditorial pour remercier par écrit toutes ces personnes dévouées. Comme votre Prieur aime voir ces fidèles venir annuellement, en temps voulu, lui présenter un programme ou un cahier des charges selon leurs compétences avérées... avant même qu'il y ait repensé lui-même !

Mais, dans nos prieurés, force est de remarquer que plus d'un fidèle vient à la messe le dimanche et même en semaine, qui n'ayant plus d'enfants à charge, qui à la retraite,... sans jamais proposer ses services, sans jamais répondre aux appels d'aide venus de la chaire avant le sermon ou lus sur la feuille d'annonces hebdomadaires. N'y a-t-il pas là manquement à la charité et même à la justice ?

**Voici deux classifications :**

— 1°. celle de ceux et de celles qui peuvent se régler selon l'une ou l'autre des possibilités suivantes :  
- être pratiquant et n'assister à aucune

conférence, à aucun catéchisme pour adultes,  
- être pratiquant mais ne jamais aider au marché de Noël ni à la kermesse,  
- être pratiquant et trouver matière à critique à tout bout de champ dans son prieuré,  
- être pratiquant et user comme de rétorsion quand quelque chose dans son prieuré aura déplu, etc... ;



*Un choucas patibulaire*

— 2°. celle de ceux et de celles qui se règlent selon l'une ou l'autre des possibilités suivantes :

- être pratiquant au prieuré et remercier le ciel des secours spirituels qu'on y reçoit,  
- être pratiquant et se sentir impliqué dans la vie liturgique ou quotidienne du prieuré,  
- être pratiquant et continuer à nourrir sa foi en assistant aux conférences et au catéchisme pour adultes,  
- être pratiquant en toute vérité, donc sans lien aucun avec les communautés *Ecclesia Dei*,  
- être pratiquant et de bonne humeur,  
- être pratiquant et avoir bon esprit,  
- être pratiquant et être un instrument de paix dans la vérité doctrinale,

- être pratiquant et être disposé à rendre service,  
- être pratiquant et proposer humblement ses services,  
- être pratiquant et rendre service avec détachement,  
- être pratiquant et répondre aux appels d'aide selon ses moyens,  
- être pratiquant et apporter son concours au marché de Noël et à la kermesse,  
- être pratiquant et venir à la kermesse qui est une fête paroissiale, etc...

Est-il besoin de préciser dans laquelle des deux listes tout un chacun doit avoir la joie et la fierté de se retrouver ?



Achevons notre éditorial en revenant aux oiseaux de notre introduction.

**Ne vaut-il pas mieux pouvoir regarder le bleu ciel du prieuré sillonné de joyeuses hirondelles**

**que le voir noirci de lugubres choucas ?**

Votre prieur, qui vous remercie de votre attention et vous assure tous et chacun de ses paternelles prières, qui félicite ceux et celles qui continuent à s'instruire de leur religion, et qui chaleureusement exprime encore sa reconnaissance à l'adresse de tous ceux et toutes celles — et ils sont nombreux — qui se dévouent à la bonne marche du prieuré, de ses chapelles et de son école, à Dijon ou à Besançon.

*Abbé Jean-Paul ANDRÉ*

**La MESSE le dimanche à Dijon** : messe basse à 9h00, messe chantée à 10h30; à Besançon : m. chantée à 10h00.

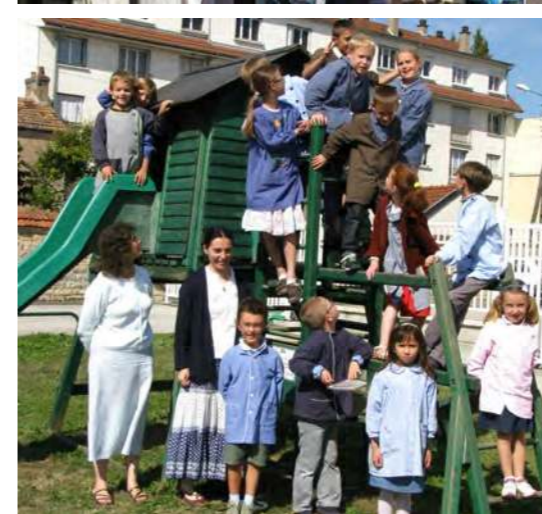
**En semaine à Dijon** : messes lundi et mardi à 7h30, mercredi à 7h30 et à 18h45, jeudi à 11h30 et à 18h45, vendredi à 7h30 (sauf le 1er vendredi) et à 18h45, samedi à 18h15 (en plus office du rosaire à 16h30 le 1er samedi), **chapelet** à 18h15, **chemin de croix** le vendredi en carême à 18h00; **confessions** : le mercredi à 17h00, le samedi à 17h15, le dimanche à 8h30; **heure sainte** le 1er jeudi de 20h30 à 21h30;

**En semaine à Besançon** : messe le 1er vendredi à 18h30, samedi **chapelet** à 18h00 et **messe** à 18h30; **confessions** le samedi à 17h45 et le dimanche à 9h15.

**Les CERCLES à Dijon** : avec **M. l'abbé ANDRÉ** mensuellement l'équipe **Saint-Bernard** du MJCF le mercredi à 20h15, mensuellement aussi le **cercle CIVITAS** le vendredi

à 19h30, en plus intervention irrégulière au **cercle légitimiste Sainte-Philomène**; avec **M. l'abbé de SAINTE MARIE** : pour les jeunes le **cercle Saint-Jude** le mardi à 19h30, un **catéchisme paroissial pour enfants** tous les mercredis à 14h00 et 15h00, et **pour les adultes** un samedi par mois à 20h30. A Besançon avec **M. l'abbé de SAINTE MARIE** conférence le 1er vendredi du mois après la messe de 18h30, un **patronage** le premier samedi du mois à partir de 14h30 (se renseigner sur le lieu), le **cercle des hommes** une fois par trimestre une partie du samedi

Le dimanche les fidèles de Dijon peuvent prendre gratuitement la **feuille hebdomadaire d'annonces** liturgiques et paroissiales. Tous les mois, les fidèles de Dijon et de Besançon peuvent prendre, moyennant une participation suggérée, le **bulletin du prieuré** en double format A3 et en couleurs.



**Être en communion,  
qu'est-ce à dire?, par M. le Prieur**

Si les progressistes ont galvaudé puis hypertrophié le terme de **communion** pour définir l'Église, il est exact de dire que les fidèles véritables, par leur appartenance même à l'Église catholique, sont en communion. Dans son épître aux Éphésiens, saint Paul donne les composants essentiels de cette communion, c'est-à-dire les éléments requis pour former « *ce seul corps* » qui est justement l'Église, à savoir : « *un seul Dieu et Père de tous, un seul Seigneur, une seule foi, une seule espérance, un seul baptême* » (IV, 4, 5, 6). *La seule foi* est la foi intègre et intégrale, celle qui fait que l'on croit à toutes les vérités révélées et qu'on les reçoit dans leur sens traditionnel. *La seule espérance* est celle du salut éternel; et non pas l'espérance vaticane dans l'unité du genre humain recherchée au moyen de l'entente entre les religions, entente qui est d'autant plus exécrable qu'elle honore indirectement les faux dieux. Par *le seul baptême*, il faut entendre l'ensemble des sacrements dans leurs rites traditionnels, ce qui exclut les formes variées de célébrations eucharistiques "ordinaires" au gré des célébrants et de leurs équipes liturgiques. Quant *au seul Seigneur*, qui est la Voie, la Vérité, la Vie et le Prince de la paix, on peut se demander s'il est encore tout cela aux yeux du pape Benoît XVI qui, le 27 octobre prochain, dirigera un nouveau rassemblement interreligieux dans la ville d'Assise.

Pour qui ne s'aveugle pas, il est évident que l'**Église qui se dit conciliaire** est en défaut sur tous et chacun des points d'union énoncés par l'Apôtre. Du reste, chez elle il n'y a aucune unité, et l'on voit bien qu'elle est devenue un ingouvernable agglomérat. **Non, nous ne pouvons vraiment pas être en communion avec cette triste espèce d'Église-là!**



**Légende :**

de haut en bas et de gauche à droite,

- trois photos de la procession du 15 août 2011 à Dijon;

- deux photos des maîtresses (Mme J.-M. Pagani et Mlle C. Guédéné) et des élèves de notre école de Dijon, prise le 16 septembre 2011;

- une photo du patronage à Besançon, avec Mlle Blandine Courtial, prise le samedi 1er octobre 2011;

- une photo du sanctuaire de la chapelle de Besançon;

- une photos du meuble de sacristie de la chapelle de Besançon offert par une famille et fabriqué sur mesure par M. Cretin.

**Appel de votre Prieur pour notre école de la Sainte Famille.**

En raison du départ de Mme V. du Potet, nous n'avons pas pu ouvrir la grande section de maternelle cette année, à mon grand regret et à celui de plusieurs parents. Je lance donc un appel pour qu'une personne, aimant enseigner aux petits, offre ses services bénévolement, car notre trésorerie n'est pas en état d'assurer un salaire à une institutrice.